

Enquête sur les technologies de l'information et de la communication 2014 (TIC2014)

Méthodologie

L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) vise à mieux connaître l'informatisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises. Elle cherche notamment à apprécier la place des outils nouveaux dans les relations externes de l'entreprise (Internet, commerce électronique) et dans leur fonctionnement interne (réseaux, systèmes intégrés de gestion).

L'unité d'interrogation est l'unité légale, identifiée par son numéro SIREN, à l'exception de neuf d'entre elles qui sont des entreprises profilées.

Cette enquête a été réalisée début 2014 par l'Insee auprès d'un échantillon de 15 928 unités dont 3 463 sur échantillonnées pour le module vente sur internet, occupant au moins 10 personnes (salariées et non-salariées), implantées en France.

Les questions sur les taux d'équipement en TIC portent en général sur la situation au moment de l'enquête, c'est-à-dire au cours du premier trimestre 2014. Celles portant sur certaines pratiques, notamment l'e-administration et le commerce électronique, se réfèrent à l'année précédant l'enquête (soit 2013 pour l'enquête 2014). Des enquêtes analogues ont été menées dans tous les pays européens en application du règlement communautaire n°1006/2009 sur la société de l'information.

Cette enquête couvre presque tous les secteurs marchands.

Elle porte sur les secteurs d'activité suivants : industrie manufacturière (section C), production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D), production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution (section E), construction (section F), commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (section G), transports et entreposage (section H), hébergement et restauration (section I), information et communication (section J), activités immobilières (section L), activités spécialisées, scientifiques et techniques (divisions 69 à 74), activités de services administratifs et de soutien (section N), réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication (groupe 95.1).

Le secteur des industries agroalimentaires (IAA) comprend les divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activités françaises (NAF rév.2) à l'exception des entreprises de l'artisanat commercial de charcuterie (code 10.13B de la NAF) et de la boulangerie-pâtisserie (codes 10.71B, 10.71C, 10.71D).

Le secteur des industries manufacturières (yc IAA) comprend les divisions 10 à 33 de la de la nomenclature d'activités françaises (NAF rév.2) à l'exception des entreprises de l'artisanat commercial de charcuterie (code 10.13B de la NAF) et de la boulangerie-pâtisserie (codes 10.71B, 10.71C, 10.71D).

Le commerce de gros de produits agroalimentaires comprend le commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et le commerce de gros de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors sous-classe 4635Z - commerce de gros de produits à base de tabac).

Le commerce de gros comprend la division 46 de la nomenclature d'activités françaises (NAF rév.2).

Le secteur des entreprises agroalimentaires comprend les industries agroalimentaires et le commerce de gros de produits agroalimentaires.

Pour en savoir plus : www.insee.fr

Glossaire

EDI

L'échange de données informatisé (EDI) est un échange de messages entre une société et d'autres systèmes TIC extérieurs à la société. Il peut s'agir de commandes, de factures, d'opérations de paiement, de description des marchandises par exemple. Ces échanges ont lieu via internet ou d'autres réseaux informatiques, dans un format reconnu qui permet son traitement automatique (XML, Edifact, etc). Les messages individuels tapés manuellement sont exclus.

XML

Langage extensible de balisage (EML - extensible markup language) permettant de mettre en forme des documents grâce à des balises.

EDIFACT

Échange de données informatisées pour l'administration, le commerce et le transport (en anglais, electronic data interchange for administration, commerce et transport)

Partage électronique d'informations

Le partage électronique d'informations relatives à la gestion de la chaîne logistique d'approvisionnement (GCL ou SCM - supply chain management) correspond à l'échange de tout type d'information avec les fournisseurs ou les clients afin de coordonner la disponibilité et la livraison des produits ou services au consommateur final. Il inclut l'échange d'informations sur les prévisions de la demande, les stocks, la production, la distribution ou le développement des produits. Cet échange se fait de la société vers ses fournisseurs ou clients, et inversement. L'information peut être échangée via des sites web ou via d'autres moyens de transfert électronique de données (messages de type EDI par exemple). Les courriels tapés manuellement sont exclus.

PGI ou ERP

Un progiciel de gestion intégré (PGI ou ERP - entreprise ressource planning) est un ensemble de logiciels qui permet de gérer les processus d'une société et de partager les informations entre les métiers par le biais d'une base de données unique. Les PGI sont divisés en modules qui correspondent à des fonctions de la société (exemples de marques de PGI : SAP, PeopleSoft, Oracle). Classiquement, un PGI intègre les fonctions suivantes : planning, achats, ventes, marketing, relation client, finances et ressources humaines.

GRC ou CRM

Une application pour la gestion de la relation client (GRC ou CRM - customer relationship management) est un progiciel permettant de gérer l'ensemble des relations client dans un même processus en regroupant la gestion des campagnes marketing, l'informatisation des forces de vente, le suivi de la relation client au quotidien, etc.

SCM

La chaîne logistique d'approvisionnement (GCL ou SCM - supply chain management) est un échange d'informations avec les fournisseurs et/ou les clients afin de s'assurer de la disponibilité des produits, de coordonner les livraisons, de prévoir la production pour réduire les stocks et les délais de livraison.

CLOUD COMPUTING

Le cloud computing, appelé aussi informatique en nuage ou cloud, désigne des services informatiques utilisés sur Internet, délivrés par les serveurs d'un prestataire. Il permet d'accéder à des ressources informatiques sur internet (stockage, puissance de calcul, logiciels) plutôt que via sa propre infrastructure informatique.